

Cycle de conférences

Penser les pratiques juridictionnelles au service d'un espace de justice



Programme 2024

Grand'chambre de la Cour de cassation

Les pratiques juridictionnelles restent souvent cachées derrière l'office du juge de dire le droit en appliquant la loi. Elles sont pourtant aussi anciennes que nombreuses et variées. Les pratiques qui vont intéresser le cycle sont celles qui traduisent la volonté du magistrat, dans son environnement en transformation et fort de son éthique, de répondre aux besoins des justiciables et de la société, par son apport à la construction d'un espace de justice.

Il s'agit par ce cycle de conférences, centré sur le juge, de mettre en évidence la richesse de ses apports, en tant qu'être humain, et au-delà des décisions rendues dans sa mission d'appliquer la loi. La recherche conduira à révéler des pratiques que le juge invente, élabore et met en œuvre, en interaction et coopération avec les autres acteurs de la chaîne du droit au service d'un espace de justice répondant aux défis nouveaux. Le cycle conduit ainsi à identifier ces pratiques juridictionnelles innovantes ou d'adaptation et à en rechercher l'élément déclencheur, l'objectif et la fonction poursuivis, le processus d'élaboration, la portée et le contrôle éventuel.

Le cycle s'inscrit dans une recherche à la fois interdisciplinaire puisque l'analyse des pratiques et d'un espace de justice passent par une approche sociologique, psychosociologique et historique, et comparative tant entre les ordres nationaux au sein de l'Union européenne et dans le monde, qu'entre les ordres juridictionnels internes.

Si, pour témoigner des pratiques innovantes au service d'un espace de justice, la majorité des intervenants sont des magistrats de l'Union européenne, et si les magistrats français qui s'exprimeront relèvent tant de l'ordre judiciaire que de l'ordre administratif et représentent les différents degrés de juridiction, le cycle associe à la réflexion les avocats et les universitaires : ces échanges à l'initiative de la Cour de cassation se présentent ainsi, en tant que tels, comme une pratique au service d'un espace de justice.

COUR DE CASSATION

10 juin 2024 (10h00 – 12h00)

Les pratiques juridictionnelles au service d'un espace de justice protecteur, le cas des violences faites aux femmes

Modératrice : Frédérique PORTERIE, Procureure de la République près le tribunal judiciaire de Bordeaux

- **Maria Felisa HERRERO PINILLA**, Magistrate au Conseil général du pouvoir judiciaire, (Espagne)
 - **Isabelle ROME**, Magistrate nommée ambassadrice pour les droits de l'homme, chargée du devoir relatif à la dimension internationale de la Shoah et aux spoliations, ancienne ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances
-

1^{er} juillet 2024 (16h00 – 18h00)

Les pratiques juridictionnelles au service d'un espace de justice protecteur, le cas des victimes de terrorisme

Modérateur : Nicolas BONNAL, Président de la chambre criminelle de la Cour de cassation

- **Nicolas BRACONNAY**, Premier vice-procureur de la République, Parquet national antiterroriste, tribunal judiciaire de Paris
 - **Juan DA SILVA**, Magistrat à la haute Cour de justice du Pays Basque, Bilbao (Espagne) et membre du comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, Strasbourg
 - **Lieve PELLENS**, Magistrate fédérale auprès du parquet fédéral belge, cellule victimes.
-

21 novembre 2024 (16h00 – 18h00)

Dans l'espace de justice, les pratiques juridictionnelles au service du futur

- **Marie-Anne FRISON ROCHE**, Professeure de droit privé et sciences criminelles
 - **Sonya DJEMNI WAGNER**, Chargée de mission auprès du Procureur général de la Cour de Cassation
 - **Catherine PEDAMON**
 - **Andreas PAULUS**, Doyen de la Faculté de droit et Professeur titulaire de droit public et international à l'Université de Goettingen, ancien juge à la Cour constitutionnelle fédérale d'Allemagne
-

2 décembre 2024 (16h00 – 18h00)

Séance conclusive

- **Jacques COMMAILLE**, Professeur émérite des Universités en sociologie à l'ENS Paris-Saclay
- **Nathalie LIONET-PRZYGODZKI**, Professeur de psychologie sociale appliquée à la Justice à l'Université de Lille
- **Pierre MOUSSERON**, Professeur de droit privé et sciences criminelles à la Faculté de Droit de Montpellier
- **Jean-Louis HALPÉRIN**, Professeur de droit à l'Ecole Normale Supérieure